



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000349515

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/10/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterCast 900

Code du produit : 00000000050701352 000000000050701352

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Master Builders Solutions Canada Inc.

Adresse : 1800 CLARK BLVD

Brampton ON L6T 4M7

Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

Numéro National d'Appel en

cas d'Urgence

USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Catégorie 2A

Danger à court terme (aigu)

pour le milieu aquatique

Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence : Prévention:

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protec-





Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000349515

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/10/2023

tion/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau

exposée soigneusement après manipulation.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Solution aqueuse

Composants

Nom Chimique	Nom com- mun/Synonyme	NoCAS	Concentration (% w/w)
4-chloro-3- méthylphénol	Chlorocrésol	59-50-7	>= 0 - < 0.3
hydroxyde de sodium	Soude caus- tique	1310-73-2	>= 0 - < 0.2
1,2-benzisothiazole- 3(2H)-one	1,2- Benzisothiazol- 3(2H)-one	2634-33-5	>= 0 - < 0.1
Nonylphenolethoxyle	α-(4- Nonylphényl)-ω- hydroxypo- ly(oxyéthane- 1,2-diyl) ramifié	127087-87-0	>= 0 - < 10
Poly(oxy-1,2- ethanediyl), .alpha (dinonylphenyl)- .omegahydroxy-	Poly(oxy-1,2- ethanediyl), .alpha (dinonylphenyl)- .omega hydroxy-	9014-93-1	>= 0 - < 0.2

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

En cas d'inhalation : En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air





Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000349515

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/10/2023

frais, secours médical.

En cas de contact avec la

peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abon-

damment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Retirer les verres de contact, s'il y a lieu.

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par

un ophtalmologue

En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml

d'eau, secours médical. Ne PAS faire vomir.

Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appro-

priés

Mousse

Eau pulvérisée Poudre sèche

Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappro-

priés

jet d'eau

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Voir la rubrique 10 de la FDS - Stabilité et réactivité.

Produits de combustion dan-

gereux

vapeurs nocives oxydes d'azote

fumées

noir de carbone oxydes de carbone

Information supplémentaire

Le danger dépend des produits et des conditions de combus-

tion.

Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformé-

ment aux réglementations officielles locales.

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MasterCast 900



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000349515

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/10/2023

Précautions individuelles. équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisa-

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur.

quitter immédiatement la pièce.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits

chimiques pour la construction

Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux super-

ficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Eviter la formation d'aérosols.

Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs.

Eviter le contact avec la peau. Eviter le contact avec les yeux.

Conditions de stockage

sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stock-

age

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflamma-

tion, chaleur ou flamme.

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Température de stockage

recommandée

> 4 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

PROTÉGER CONTRE LE GEL PENDANT LA SAISON

FROIDE (INFERIEUR A 40°F/5°C).

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre tech-: Assurer une ventilation adéquate.

MasterCast 900



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000349515

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/10/2023

nique

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites

d'exposition peuvent être dépassées.

Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chi-

miques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de

respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des

lunettes.

Protection de la peau et du

corps

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête,

tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les

produits chimiques.

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Appliquer les mesures habituelles de précaution aux pro-

duits chimiques pour la construction

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après

le travail.

Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites

fuites p.ex.).

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Solution aqueuse

Couleur : brun

Odeur : légère

pH : env. 7 (73 °F)

Point de fusion : Pas de données applicables disponibles.

MasterCast 900



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000349515

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/10/2023

Point de congélation Pas de données applicables disponibles.

Point d'ébullition : Pas de données applicables disponibles.

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Pas de données applicables disponibles.

Inflammabilité (liquides) : Non classé comme danger d'inflammabilité

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Pas de données applicables disponibles.

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Pas de données applicables disponibles.

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Pas de données applicables disponibles.

Densité relative : 1.03

Densité : 1.03 gcm3 (20 °C)

Masse volumique apparente : Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : complètement soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Pas de données applicables disponibles.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable aux mélanges.

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité

Viscosité, dynamique : 59.1 mPa.s (73 °F)

Viscosité, cinématique : Pas de données applicables disponibles.

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme

MasterCast 900



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000349515

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/10/2023

comburant

Point de sublimation : Pas de données applicables disponibles.

Poids moléculaire : Non applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications

pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescrip-

tions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Le produit est stable, lorsque les prescrip-

tions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles : Acides forts

Des bases fortes Oxydants forts

Agents réducteurs forts

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescrip-

tions/indications pour le stockage et la manipulation sont res-

pectées.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

MasterCast 900



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000349515

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/10/2023

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont

déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Evaluation Ecotoxicologique

aquatique

Toxicité aiguë pour le milieu : Nocif pour les organismes aquatiques.

Composants:

4-chloro-3-méthylphénol:

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

: 1

: 1

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

1,2-benzisothiazole-3(2H)-one:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

MasterCast 900



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000349515

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/10/2023

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans

contrôle.

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents consti-

tuants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou

nationales

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux super-

ficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale

et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste cana-

dienne LIS

MasterCast 900



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000349515

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/10/2023

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation: DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC -Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 -Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP -Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 08/15/2023 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.





Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000349515

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/10/2023

CA / FR